



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E136219

VALABLE JUSQU'AU

15/07/2027

ÉDITÉ LE

09/06/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/04/2002

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 29/04/2026  
500 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC FRAISSES 441 902 004 R.C.S.

Siret : 441 902 004 00049

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 18 992

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 20488756W 0017

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 20488756W 0017

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : EUROTHERM

9002 RUE DE L'ONDAINE  
42490 FRAISSES

Téléphone : 04 77 61 19 42

Portable : 06 75 39 46 66

Site Internet :

E-mail : eurotherm42@orange.fr

Responsabilité légale :

EURL (441 902 004) / DEVUN BERNARD GÉRANT

Fax : 04 77 56 92 58

Effectif moyen : 21

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	15/06/2023
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/09/2025
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	21/03/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	25/09/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	25/09/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.